

**PROCES VERBAL de la SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 20 décembre 2022
18h30**

L'an deux mil vingt-deux, le 20 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en salle du conseil et des mariages, sous la présidence de **Monsieur Claude DOUCET, Maire.**

Date de convocation : 14 décembre 2022

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Claude DOUCET, Gilles BRANCHOUX, Alain SICAULT, Maryse RIOILLAND, Dominique GABILLON, Paulette LESSAULT, Nadine FOURRE, Didier THOMAS, Sylvie POMME, Sandrine GRATIN, Jean-Christophe DUVEAU, Philippe PLAULT, Hervé FLAVIGNY

Absente et avait donné pouvoir : Marie-France MARTINEAU à Maryse RIOILLAND, Pascal DOUCET à Dominique GABILLON, Pascal BERTHONNET à Alain SICAULT, Arielle BEGUE à Claude DOUCET, Clarisse LACHAUD à Hervé FLAVIGNY

Absente excusée : Corinne BILLOT

Secrétaire de séance : Sandrine GRATIN

Assistaient à la séance :

Alain DERBORD, Directeur Général des Services

Antonio AUDONNET, Responsable des Services Techniques

**AFFAIRE COMMUNALE N°1 :
ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire et qu'il peut y adjoindre un auxiliaire, pris en dehors de ses membres, qui assiste aux séances mais sans participer aux délibérations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Sandrine GRATIN pour remplir cette fonction. Il décide d'adjoindre au secrétaire de séance Monsieur Alain DERBORD, Directeur Général des Services, en tant qu'auxiliaire ne participant pas aux délibérations.

**AFFAIRE COMMUNALE N°2 :
DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Monsieur le Maire indique n'avoir pris aucune décision depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

AFFAIRE COMMUNALE N°3 :

PETITES VILLES DE DEMAIN : APPROBATION DU PROGRAMME PVD ET ORT POUR LA COMMUNE DE VALENÇAY ET LA CCEV

Monsieur le Maire présente le programme Petites Villes de Demain et de l'Opération de Revitalisation du Territoire pour la commune de Valençay et la CCEV, un point d'étape au conseil municipal, à l'issue des travaux menés en ateliers pour réaliser un diagnostic et proposer des orientations stratégiques, puis des travaux sur le programme en Comité Technique lors des séances 20 septembre et 29 novembre 2023.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le programme Petites Villes de Demain et de l'Opération de Revitalisation du Territoire pour la commune de Valençay et la CCEV et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ORT et tout document afférent au programme Petites Villes de Demain.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30.